

Nom Bertrand

Prénom Antoine

Numéro national 89090235992

Adresse 148 avenue du Haras

1 Liste des mandats, fonctions et fonctions dérivées visées aux articles 2 et 3 (énumération) <sup>1</sup>

<b>MANDATS</b>
Commune de Woluwe-Saint-Pierre - Echevin
EBDS - Président
Sibelga - membre suppléant à l'AG
Interfin - membre suppléant à l'AG
Comité de concertation Commune - CPAS - membre
Asbl Créemploi - Administrateur délégué
Asbl PAJ - administrateur
Asbl Wolu-animations - Administrateur délégué
Asbl Wolugraphic - Administrateur délégué
Zone de police Bruxelles-Montgomery - Conseiller
Asbl Atout projet - Administrateur
<b>FONCTIONS</b>
/
<b>FONCTIONS DÉRIVÉES</b>
/

<sup>1</sup>y compris pour ceux pour lesquels un conge politique a été obtenu

2 Rémunérations et avantages de toute nature <sup>2</sup> qui découlent des mandats visés aux tirets 1<sup>er</sup> à 5<sup>3</sup> et 7 de l'article 3, § 1<sup>er</sup>, alinéa 2, des fonctions dérivées de ces mandats visées au 6<sup>ème</sup> taret de l'article 3, § 1<sup>er</sup>, alinéa 2<sup>4</sup>, accompagnées des fiches fiscales

<u>RÉMUNÉRATIONS</u>	<u>MONTANTS</u>
Echevin	4507 15€ bruts / mois
EBDS	5400€ bruts ( pour 2019)
Conseil de police	163 13€ (pour 2019)
<u>AVANTAGES DE TOUTE NATURE</u>	<u>MONTANTS</u>
/	

<sup>2</sup> On entend par « avantages de toute nature », les avantages imposables en vertu du Code des impôts sur les revenus, soit les avantages imposables perçus du chef ou au titre de l'activité professionnelle

<sup>3</sup> Il s'agit du montant brut en euros de toutes les rémunérations, indemnités, en ce compris les indemnités pour fonctions spéciales, traitements ou jetons de présence et avantages de toute nature découlant de l'exercice

- 1 d'un mandat électif européen, fédéral, communautaire, régional et bicommunautaire ou communal,
- 2 d'un mandat exécutif,
- 3 d'un mandat au sein d'une instance internationale,
- 4 d'un mandat au sein d'un organisme public fédéral, communautaire, régional, bicommunautaire ou local,
- 5 d'un mandat ou d'une fonction au sein de toute autre structure publique ou privée, soumise à la législation sur les marchés publics,
- 6 d'un mandat dans toute structure, publique comme privée, exercé sur désignation du Gouvernement et/ou du Collège réuni pour les y représenter

<sup>4</sup> électives ou non



4 Rémunérations perçues pour l'exercice d'une fonction visée au 5<sup>ème</sup> tiret de l'article 3, § 1<sup>er</sup> <sup>5</sup>, et les rémunérations <sup>6</sup> perçues pour l'exercice d'une activité reprise sous le littera b) <sup>7</sup> pour la période correspondant à l'exercice fiscal qui précède la déclaration <sup>8</sup>

RÉMUNÉRATIONS EXERCICE FONCTIONS 5 <sup>ème</sup> tiret	MONTANTS
/	
RÉMUNÉRATIONS EXERCICE ACTIVITÉS littera b)	MONTANTS
/	

Fait à Woluwe-Saint-Pierre le 14/09/2020

Nombre d'annexes 3

Signature 

<sup>5</sup> Il s'agit d'un mandat ou d'une fonction au sein de toute structure, publique ou privée, soumise à la législation sur les marchés publics  
<sup>6</sup> Tout revenu qui n'est pas perçu sur une base régulière est calculé sur une base annuelle, divisé par 12 et placé dans l'une des catégories de revenus  
<sup>7</sup> autres activités exercées à titre privé, en ce compris celles exercées en société  
<sup>8</sup> Seules les catégories de revenus suivantes, exprimées en euros bruts, sous déduction des frais professionnels fiscalement admis  
- pas de rémunérations ,  
- de 1 à 499 euros bruts par mois ,  
- de 500 à 1000 euros bruts par mois ,  
- de 1001 à 5000 euros bruts par mois ,  
- de 5001 à 10000 euros bruts par mois ,  
- plus de 10000 euros bruts par mois, montant arrondi à la dizaine de milliers d'euros la plus proche